

professionnels évoquent aussi les délais d'approvisionnement, le coût des matériaux, les contraintes propres à l'île. En filigrane, une même préoccupation : faire dialoguer modernité et héritage, sans jamais dénaturer le paysage.

Rencontres institutionnelles

En parallèle des visites, Jean-Christophe Repon a échangé avec le député Paul-André Colombani et le maire de Sarrola-Carcopino, Alexandre Sarrola, en présence du président de la Capeb Paca-Corse et de plusieurs adhérents. Ces rencontres ont permis d'aborder des sujets concrets et techniques, comme l'accès au foncier, la commande publique et la gestion des déchets, autant de points cruciaux pour le fonctionnement des entreprises locales et leur développe-

Une table ronde sur l'avenir de l'artisanat

Changement de décor à Baleone, sur la commune de Sarrola-Carcopino. En fin d'après-midi, Jean-Christophe Repon, entouré de Jean-Baptiste Michon, président de la Capeb Corse-du-Sud, et de nombreux adhérents, passe du chantier au débat. Face à eux, une pléiade de responsables politiques déjà engagés dans la course aux municipales de 2026. Parmi les principaux intervenants présents ou représentés lors de la table ronde : Paul-Félix Benedetti, président du groupe Core in Fronte et candidat à la mairie de Sartène, François Filoni, candidat Rassemblement national à la mairie d'Ajaccio, Romain Colonna, président du groupe *Fà Populu Inseme*, Jean-Christophe Angelini, maire de Porto-Vecchio, Jean-Baptiste Luccioni, premier secrétaire fédéral du Parti socialiste en Corse-du-Sud et Stéphane Sbraggia, maire d'Ajaccio.

Le message de la Capeb est clair : dans un contexte d'activité en repli depuis deux ans, les très petites entreprises du bâtiment ne peuvent plus rester à la marge des programmes municipaux. « Il est essentiel que les politiques locales intègrent pleinement leurs enjeux », a martelé Jean-Christophe Repon. Le ton est posé, l'avertissement aussi.

Foncier : sans terrain, pas d'atelier

Premier débat : la planification. Ses documents conditionnent l'existence même

des ateliers artisanaux. Les candidats ont été invités à préciser comment ils entendent intégrer les entreprises locales dans leur stratégie d'urbanisme. Révision du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, compatibilité des PLU, accès aux zones d'activités, sans zones adaptées et sans accès au foncier, l'activité se retrouve marginalisée.

Romain Colonna plaide pour activer le levier de la rénovation, gage d'économie de sols et d'indépendance énergétique. La rénovation, « qui permet de préserver le foncier et de contribuer à l'autonomie énergétique », a-t-il expliqué, mettant en avant deux évolutions déterminantes à venir : le statut d'autonomie de la Corse et la réévaluation du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse 2022 au plus tard, comme l'a rappelé Jean-Baptiste Luccioni. « Il y a un besoin de révision tous les six ans. Désormais, le document n'est plus compatible avec les lois », estime-t-il. Ce dernier rappelle l'urgence de revoir un document d'aménagement devenu, selon lui, juridiquement dépassé. En toile de fond pèsent l'insularité et l'empilement des normes, dont la loi Littoral et la loi Montagne. Les élus dénoncent une mécanique administrative qui freine l'initiative locale.

Construire utile, loger mieux

Paul-Félix Benedetti défend une construction « gagnant-gagnant », tournée vers l'intérêt collectif et la patrimonialisation du logement. Jean-Christophe Angelini, lui, voit un potentiel important, des zones d'activités, des pépinières d'entreprises, des logements intergénérationnels ou saisonniers. Un axe fait consensus : loger les travailleurs de passage et anticiper les besoins liés au vieillissement de la population. La Silver économie et l'habitat public apparaissent comme des gisements d'activité pour les entreprises locales.

Marchés publics : jouer la carte locale ?

Autre levier concret : la commande publique. Allotissement des marchés et consultations sous les 100 000 euros pour favoriser les devis insulaires, les outils existent. Reste à savoir si les communes feront le choix assumé de l'économie de proximité. Même logique pour la



Objectiver le débat



Pour éviter que la discussion ne reste théorique, la Capeb a développé avec les Cerc (cellules économiques régionales de la construction) un outil interactif présentant les principaux chiffres nationaux et régionaux de l'artisanat du bâtiment. Un instrument d'aide à la décision destiné aux collectivités, pour mesurer concrètement le poids du secteur et bâtir des politiques publiques fondées sur des données tangibles. La Capeb entend transformer ces chiffres en levier d'action.

rénovation énergétique : préserver le foncier, soutenir l'emploi local, renforcer l'autonomie de l'île.

Restaurer le bâti ancien, ce n'est pas seulement sauver des façades. C'est maintenir l'identité des villages et soutenir des savoir-faire spécifiques. Les artisans attendent des dispositifs cohérents pour pérenniser ces compétences.

Enfin, la question des déchets du bâtiment rappelle une évidence, sur une île, tout coûte plus cher : transport, traitement, logistique. Les entreprises réclament des solutions calibrées pour la réalité corse.

Le débat a ouvert des pistes, comme le retour à la zone franche, une meilleure prise en compte de l'insularité et la sortie de l'indivision. Rien n'est tranché.

Une chose est sûre, la Capeb restera vigilante après le scrutin qui vient d'avoir lieu. Pour rappeler aux futurs maires qu'on ne bâtit pas un territoire sans ceux qui le construisent.

Dominique Parravano